

“Le Bad des NOIX” 6^{ème} Edition

Le présent règlement complète celui du règlement général des compétitions de la Fédération Française de Badminton .

Son application est sous la responsabilité du Juge-Arbitre principal : Laurent SORIA.

- Le tournoi se déroulera le **Dimanche 12 novembre 2017** à Firminy, au Gymnase des Bruneaux à Firminy.
- **CE TOURNOI SERA CETTE ANNEE UN TOURNOI HOMOLOGUE.**
- Toute participation à ce tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. L'organisateur peut disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
- Le tournoi est ouvert aux joueurs Séniors de NC à R6 et Vétérans licenciés de la Fédération Française de Badminton de la Région AURA. Pour les vétérans les organisateurs se réservent le droit de les intégrer aux tableaux séniors en cas de nombre insuffisant.
Les joueurs, à partir de la catégorie minimale, sont autorisés à s'inscrire.
- Les joueurs peuvent s'inscrire dans les tableaux suivants : DH, DD.
Les tableaux comporteront :
 - une phase en poules de 3 ou 4 avec 2 sortants selon le nombre d'inscrits
 - une seconde phase en élimination directe
 - ou une poule unique de 5 en fonction du nombre d'inscrits.
- Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente sera constituée.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi et de regrouper les séries dans un même tableau, ou d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- Un échéancier sera affiché dans la salle. L'ordre des matchs et les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi.
- Les joueurs doivent être présents 30 minutes avant l'heure indiquée de début de match le matin et une heure avant à partir de 13 heures.
- Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi le fera en concertation avec la table de marque et devra attendre l'accord de cette dernière. Les matchs pourront être lancés avec une heure maximum d'avance sur l'horaire annoncé
- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans les 5 minutes pourra être disqualifié par l'organisateur, et ce quel que soit le niveau de la compétition.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).
- Les joueurs sont tenus de retirer et de rapporter la feuille de match à la table de marque sans perdre de temps.
- Sur le terrain, le temps d'échauffement est de 3 minutes (test des volants compris) mais ne peut dépasser 5 min après l'appel sur le terrain.
- Une tenue de badminton conforme aux circulaires F.F.BaD est exigée sur les terrains
- Les joueurs devront donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les éléments nécessaires au bon déroulement de leur match.
- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel est le Babolat Qualité 4 qui sera en vente de la salle.
- Tout volant touchant des structures annexes (filins, panneaux, lampes ...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé trois fois.

- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés par la table de marque devant disputer leur match, les juges arbitres et les coachs (2 personnes au maximum par ½ terrain assis sur les chaises prévues du côté de leurs joueurs).

- Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est de 20 min. Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-arbitre pourra accorder un repos plus long si cela lui paraît nécessaire.

- Contestations : seul le responsable d'un club, pour le jour du tournoi, pourra contester auprès l'organisateur. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

- *Les têtes de séries seront désignées au CPPH de la F.F.BaD par l'organisateur au **2 NOVEMBRE 2017**.*

- La feuille d'inscription devra obligatoirement parvenir à l'organisateur avant le : **2 NOVEMBRE 2017**. Le tirage au sort aura lieu **le 04/11/17**, passé ce délai les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif (certificat médical...)

- Tout forfait devra être justifié dans les 5 jours par mail : sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier : **Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Badminton 37 Route du Vercors 38500 St Cassien.**

- Le montant des inscriptions est fixé à 13€. Il doit être réglé par chèque par le club à l'ordre de : BCF 42, ou par virement, au moment de l'inscription. Il doit être envoyé à Mr Jérôme CHANAL – 1 Allée Claude Grivolla 42100 SAINT-ETIENNE.

- Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou autres incidents...

- L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en respectant ce règlement, contribueront à la réussite du tournoi.